



Mutualiser nos forces,
assurer l'avenir

**RDV
AU TOP DE LA MEP
novembre 2025 GMF
Selfcare Vie**

Contenu exclusivement à usage interne - Ne pas diffuser aux clients



Sommaire

1

Trajectoire projet
2025

2

MEP de
novembre 2025

3

L'application
mobile

4

Les chiffres clés

5

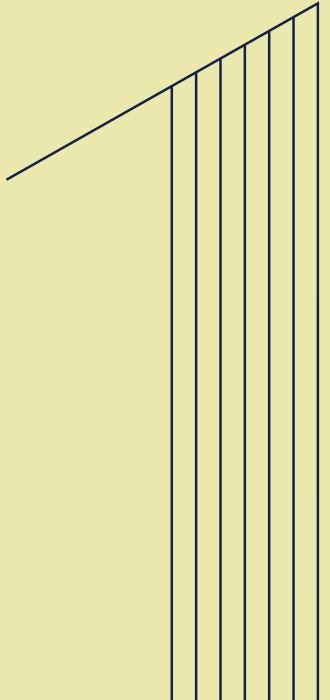
Les outils à
disposition

6

L'info en +
Seuils des rachats
Les cas
d'inéligibilités

7

Annexes



Trajectoire projet 2025

Trajectoire projet 2025



R16 - MARS



Défense de portefeuille RT/RP

- Volet pédagogique visant à sensibiliser les clients sur l'impact des rachats

Bandeau Jahia

- Intégration d'un bandeau vers la page actualité vie depuis la consultation contrat €

Lecture seule PER

Transverse

- Pilotage parcours
- MCO et évolutions

Mars

R17 - JUIN

IV lot 1 - Seuil DDC & Qualifiant ESG



- Abaissement des seuils de déclenchement du DDC : 2 500€ à l'acte et 4 000€ en année glissante
- Enrichissement parcours et supports (leaf)

Accompagnement et pédagogie des UC lot 2

- Création d'une fiche UC synthétique pour les contrats multisupports

Occurs : +50 supports détenus

- Augmentation nombre supports max SI UC

RGAA : RAF : LOT 1 & 2

Transverse

- Pilotage parcours
- MCO et évolutions

Juin

R18 - SEPTEMBRE



RGAA Lot 3

- Image & couleurs

Traitement des leads

- Chantier d'automatisation de la remontée des leads dans Coclico
- Permettre au CRC la relance leads digitaux

MEP 27 octobre

[APP] IV lot 1 - Qualifiant ESG

- Enrichissement consultation application mobile (leaf)

Actes éligibles aux personnes âgées jusqu'à 85 ans (contrat multisupports).

Transverse

- Pilotage parcours
- MCO et évolutions

Sept

R19 - NOVEMBRE



IV lot 2 : GPH

- Enrichissement de la consultation PER avec 2 nouvelles GPH

Nov





MEP de novembre 2025

Fonctionnalités livrées

Fonctionnalités livrées en novembre

MEP novembre 2025

Quels bénéfices pour mon client ?

Enrichissement de la consultation PER avec 2 nouvelles GPH

Investir sur un support plus durable, non coté répondant aux critères ESG (Loi Industrie verte).



Amélioration continue :

- Évolution sur les parcours VU/VA lors d'un choix de répartition iso épargne actuelle, si un support est inéligible à l'acte (ex : SAF).**
- Mise en avant offre sur le parcours de versement.**

Le client auparavant bloqué du fait d'un parcours qui force la répartition à 100% sur son €, pourra désormais ajouter un support sur lequel il pourra investir s'il souhaite diversifier son épargne.



Elément de réassurance. Tout au long de son parcours de versement, le client retrouve la bannière iso à celle publiée sur la consultation contrat qui l'informe qu'il peut bénéficier d'une offre.



Industrie verte et Gestion Pilotée Horizon



- **Contexte**

La loi Industrie verte entraîne la mise à jour des deux GPH du contrat PER Cadencéo :

- Gestion Horizon Equilibré
- Gestion Horizon Prudent

La différence entre ces deux GPH se situe au niveau de leur grille de sécurisation en fonction de l'horizon retraite.

Cette mise à jour consiste en l'intégration de l'UC non cotée Eltif (Fonds Européens d'Investissement à Long Terme) dans les nouveaux pack GPH.

Avant le 24 novembre, les GPH sont constituées des support Euros + fonds Covéa offensif.

Depuis le 24 novembre, elles seront composées des support Euros + Covéa Solution Eltif.

- **Covéa Solution Eltif :**

Elle est uniquement accessible **sur les produits PER** (pas sur les produits d'assurance vie).

En **selfcare** : Eltif n'est **pas disponible en gestion libre**. Le client peut donc investir sur cette UC **uniquement en souscrivant une nouvelle GPH**.

En **réseaux** : le client **peut investir sur Eltif en gestion libre ou en souscrivant une GPH**.

Quels impacts selfcare pour les clients détenteurs de GPH sur leur PER ?



Rappel :

En selfcare, **seule la consultation du PER Cadencéo est possible**. Les actes VU/VA (sans DDC) sont livrés lors de la MEP de mars 2026.

Après la MEP de novembre 2025 :

- . Sur les PER existants avec GPH : arbitrage automatique des fonds investis sur le support Covéa offensif vers le support Eltif 2.
 - . Retrait du fond Covéa offensif sur la consultation contrat et sur le catalogue UC.
- . Mon client a souscrit une **GPH** : **intégration** du fonds Eltif sur la **consultation** contrat et sur le **catalogue UC**.
 - . Mon client est en **gestion libre et a investi via le réseau** sur le support Eltif : le fonds est **intégré** sur la **consultation** et sur le **catalogue UC**.
 - . Mon client est en **gestion libre et n'a pas d'investissement** sur Eltif : le fonds n'est **pas intégré au catalogue UC**.
- . Le fonctionnement des GPH (grille de sécurisation) reste identique. La gestion à horizon permet une sécurisation progressive de l'épargne. Le capital investi sur le support Covéa Solution Eltif sera progressivement transféré vers le support en euros au fur et à mesure de l'approche de la retraite.
 - . Pour les affaires nouvelles, le PER intègre les nouvelles GPH.

A retenir :

Le client **ne peut pas cumuler** une GPH et une gestion libre.

Un client avec une GPH qui souhaite passer en gestion libre **doit se déplacer en agence**. Pas de possibilité d'effectuer ce changement en selfcare.

Gestion Horizon Equilibré - En images



Intégration du fonds Eltif sur la consultation contrat et sur le catalogue UC

Consultation

RÉPARTITION DE VOTRE ÉPARGNE

Gestion financière en vigueur sur votre compartiment : Gestion à Horizon Equilibré

DÉTAIL PAR SUPPORT

48,44 %

Covea Solution ELTIF AC Date de la valeur	MONTANT 61 073,52 €	PART 48,44 %
NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE	531,0741	
Fiche de l'unité de compte (UC)		

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Support en euros	Nombre d'Unités de Compte	Part du support	Valeur de l'Unité de Compte	Date de la valeur
Covea Solution ELTIF AC	0,0000	51,56 %		
	531,0741	48,44 %		

[Découvrez les supports en unités de compte disponibles au sein de votre contrat.](#)

26/11/2025

Catalogue UC

Les supports Mixtes

6 Covea Solution ELTIF AC
Horizon de placement 10 ans

Performances passées 1 an 3 ans 5 ans +3,30 % Montant détenu 61 073,52 € (Part 48,44 %) Voir

Fiche UC

Covea Solution ELTIF AC

Indicateurs du support

Niveau de risque
6/7

Horizon de placement
minimum recommandé
10 ans

Classe d'actif
Supports Mixtes

Critères ESG

Performances passées

Depuis le début de l'année
+ 0,5%

1 an
+ 1,1%

3 ans
+ 2,2%

5 ans
+ 3,3%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Évolution du support

Vous pourrez bientôt consulter ici l'évolution de votre support.

Gestion libre avec investissement Eltif via réseau - En images



i Intégration du fonds Eltif sur la consultation contrat et sur le catalogue UC

Consultation

RÉPARTITION DE VOTRE ÉPARGNE

Gestion financière en vigueur sur votre compartiment : Gestion Libre

80,96 % Euros (€) 19,04 % Unités de compte (UC)

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

DÉTAIL PAR SUPPORT



Covea Solution ELTIF AC Date de la valeur	1 291,74 €
MONTANT	1 291,74 €
PART	19,04 %
NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE	11,2326

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Nombre d'Unités de Compte	Part du support	Valeur de l'Unité de Compte	de la va
Support en euros	0,0000	80,96 %		
Covea Solution ELTIF AC	11,2326	19,04 %		

Catalogue UC

Les supports Mixtes

6 Covea Solution ELTIF AC Horizon de placement 10 ans

Performances passées 1 an 3 ans 5 ans +3,30 % Montant détenu 61073,52 € (Part 48,44 %) Voir

Fiche UC

Covea Solution ELTIF AC

Indicateurs du support

Niveau de risque 6/7

Horizon de placement minimum recommandé 10 ans

Classe d'actif Supports Mixtes

Critères ESG

Performances passées

Depuis le début de l'année + 0,5%

1 an + 1,1%

3 ans + 2,2%

5 ans + 3,3%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Évolution du support

Vous pourrez bientôt consulter ici l'évolution de votre support.

Amélioration parcours versement ponctuel/automatique



Irritant client : la répartition du versement est KO lors du choix de la répartition actuelle de l'épargne.

Sur les actes de versement (VU et VA) sans DDC, le client peut choisir d'effectuer sa répartition iso à son épargne actuelle.

Cependant, si un support n'est pas éligible à l'acte ex : SAF, le parcours force une répartition à 100% sur le support euro. Le client ne peut faire aucune modification et ne peut que verser à 100 % sur son support euros. **1**

Comment souhaitez-vous répartir votre versement ? ** Obligatoire

Répartition conseillée

89,20 % Euros (€) 10,80 % Unités de compte (UC)

Répartition de votre versement
Vous avez accepté la répartition proposée suite au formulaire de conseil. Le support euro est donc figé.

Comprendre l'indicateur de risque des supports en unités de compte ⓘ
L'indicateur de risque, noté de 1 à 7, se retrouve devant chaque support en unités de compte.

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible Risque le plus élevé

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Comprendre l'indicateur de catégorie finance durable ⓘ

Support en euros 89,20 % ⓘ

€ SUPPORT REGULIER 100,00 % 300,00 €

1

Supports en Unités de Compte (UC) ⓘ

5 - GMF ITINÉRAIRES SEPTEMBRE 2021 Non éligible ⓘ

Restant à répartir : 0 % Restant à répartir : 0 €

Continuer

Amélioration parcours versement ponctuel/automatique



Irritant client : la répartition du versement est KO lors du choix de la répartition actuelle de l'épargne.



Amélioration livrée :

Le client dispose d'une allocation type 89,20 % euro / 10,80% UC inéligible, le parcours doit :

- 1 conserver les 89,20 % sur le support euro (champ grisé et non modifiable),
 - 2 lui proposer d'ajouter un nouveau support UC pour compléter les 10,80 % manquants,
- déclencher un DDC si un nouveau support est ajouté.

Comment souhaitez-vous répartir votre versement ? ** Obligatoire

Répartition actuelle du contrat

89,20 % 10,80 %
Euros (€) Unités de compte (UC)

Répartition de votre versement
Vous avez refusé le conseil. La répartition proposée est identique à la répartition actuelle de votre contrat.

Comprendre l'indicateur de risque des supports en unités de compte ⓘ
L'indicateur de risque, noté de 1 à 7, se retrouve devant chaque support en unités de compte.

1 2 3 4 5 6 7
Risque le plus faible Risque le plus élevé

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Comprendre l'indicateur de catégorie finance durable ⓘ

Support en euros 89,20 % ⓘ
€ SUPPORT REGULIER 89,20 % 267,60 €

1

Supports en Unités de Compte (UC) ⓘ
5 - GMF ITINÉRAIRES SEPTEMBRE 2021

Non éligible ⓘ
Restant à répartir : 10,80 % Restant à répartir : 32,40 €

2 + Ajouter un Support

Continuer

Amélioration parcours de versement



Auparavant le client devait cliquer sur « Lire la suite » afin de visualiser l'offre en cours.

Espace personnel > Votre contrat MULTEO > Versement

1. VOTRE VERSEMENT PONCTUEL 2. SYNTHÈSE VERSEMENT 3. CONFIRMATION

DECOUVREZ LES OFFRES APPLICABLES SUR VOTRE VERSEMENT

Vos frais réduits à 0%!
Jusqu'au 31 juillet 2025, réalisez un versement et bénéficiez de frais réduits à 0% (au lieu des 2% habituels) sous conditions¹.

Quel montant souhaitez-vous verser ? *
* Obligatoire

Montant minimum 300 €
Montant maximum possible en ligne 50 000 €

Montant maximum possible en ligne 50 000 €



Désormais le client retrouve la bannière offre publiée sur la consultation contrat. Un élément de réassurance pour le client qui est informé de l'existence de l'offre tout au long du parcours.

Espace personnel > Votre contrat CERTIGO > Versement

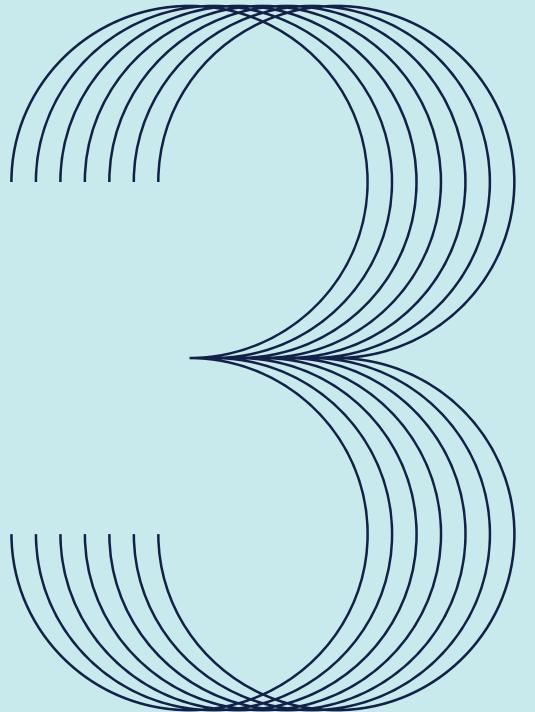
1. VOTRE VERSEMENT PONCTUEL 2. SYNTHÈSE VERSEMENT 3. CONFIRMATION



Vos frais réduits à 0%!
Jusqu'au 31 décembre 2025, réalisez un versement et bénéficiez de frais réduits à 0% (au lieu des 2% habituels).

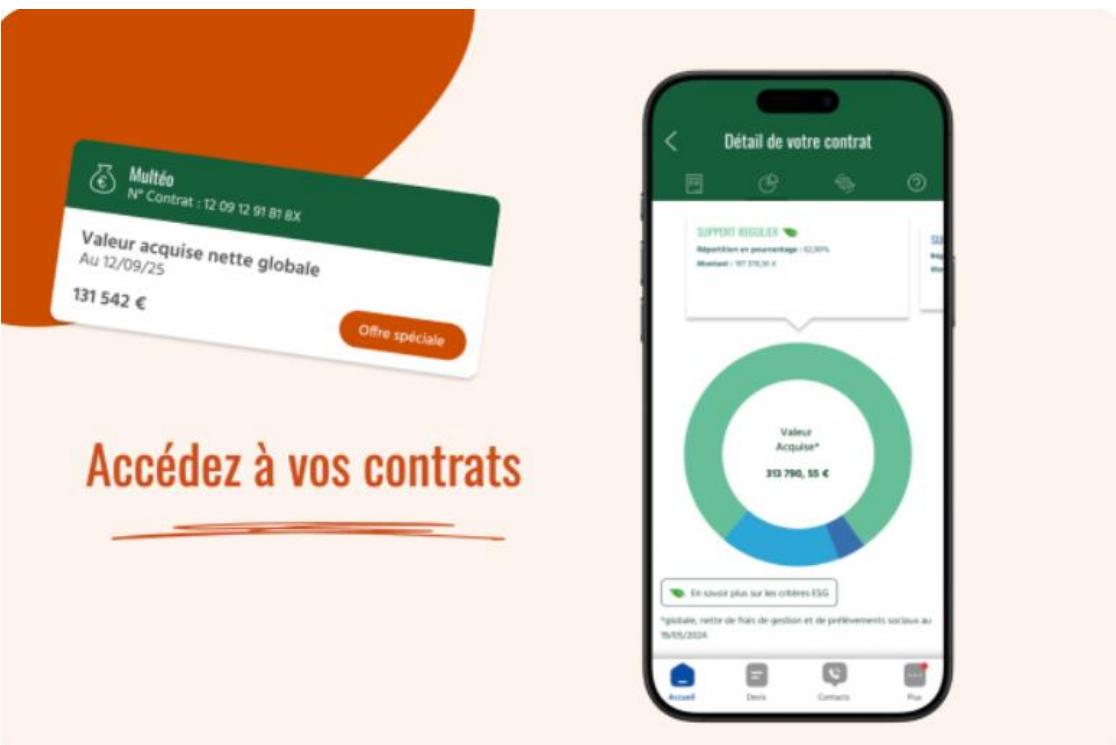
Quel montant souhaitez-vous verser ? *
* Obligatoire

Montant minimum 300 €
Montant maximum possible en ligne 50 000 €



L'application mobile

Application mobile GMF



Sur l'**application GMF Mobile**, les clients retrouvent tous leurs contrats auto, habitation, santé et accidents, et bien entendu **tous les parcours vie pour une consultation simple de leurs contrats et une gestion pratique de leur épargne** (consultation, versement, arbitrage, rachat partiel, ajout compte bancaire...).

Contrat **multisupports** : tous les actes selfcare **sauf le rachat total** sont disponibles sur l'application.

Contrat **monosupport** : le versement ponctuel et le rachat partiel sont disponibles sur l'application.

Parcours web et appli, les **règles sont identiques**.

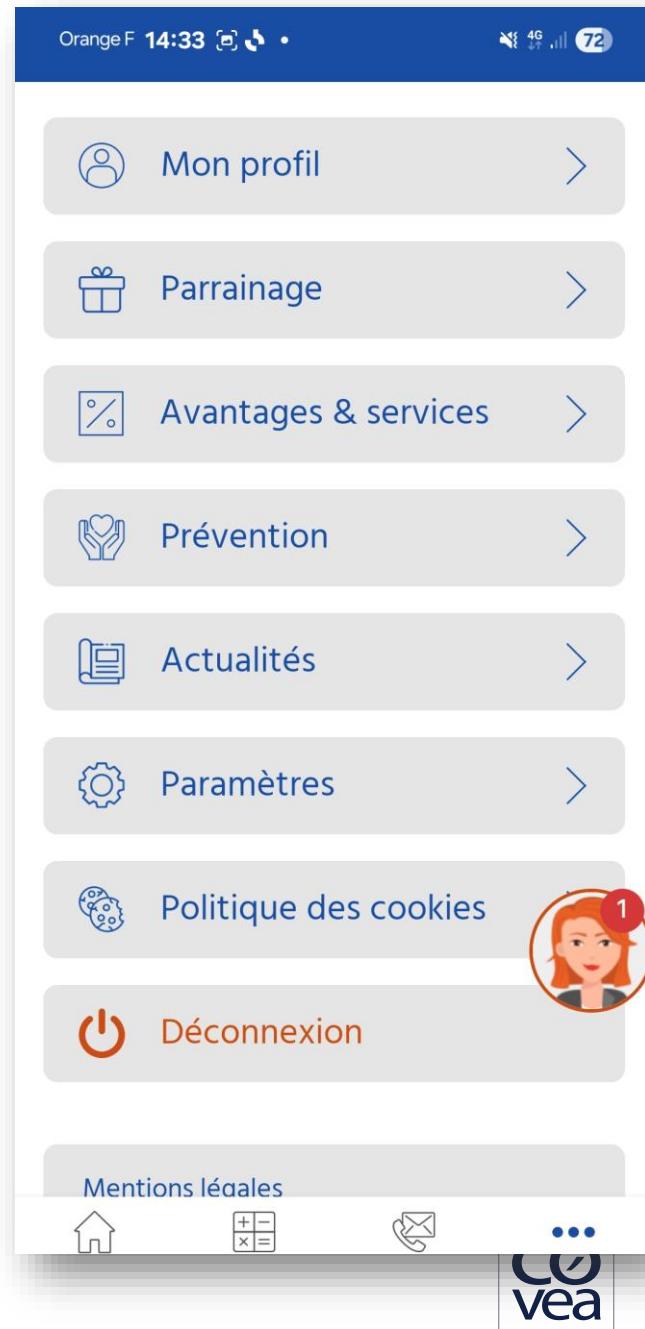
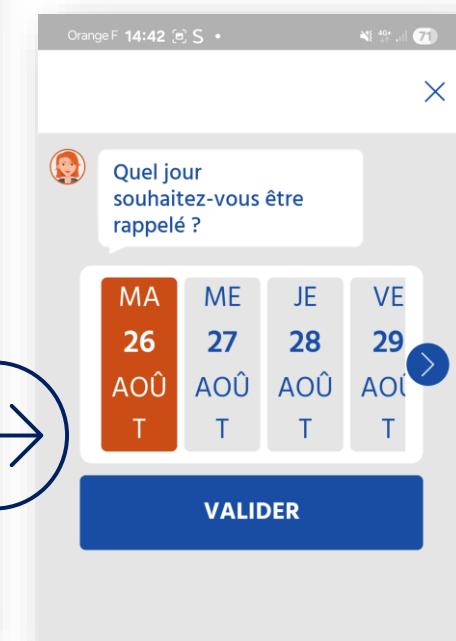
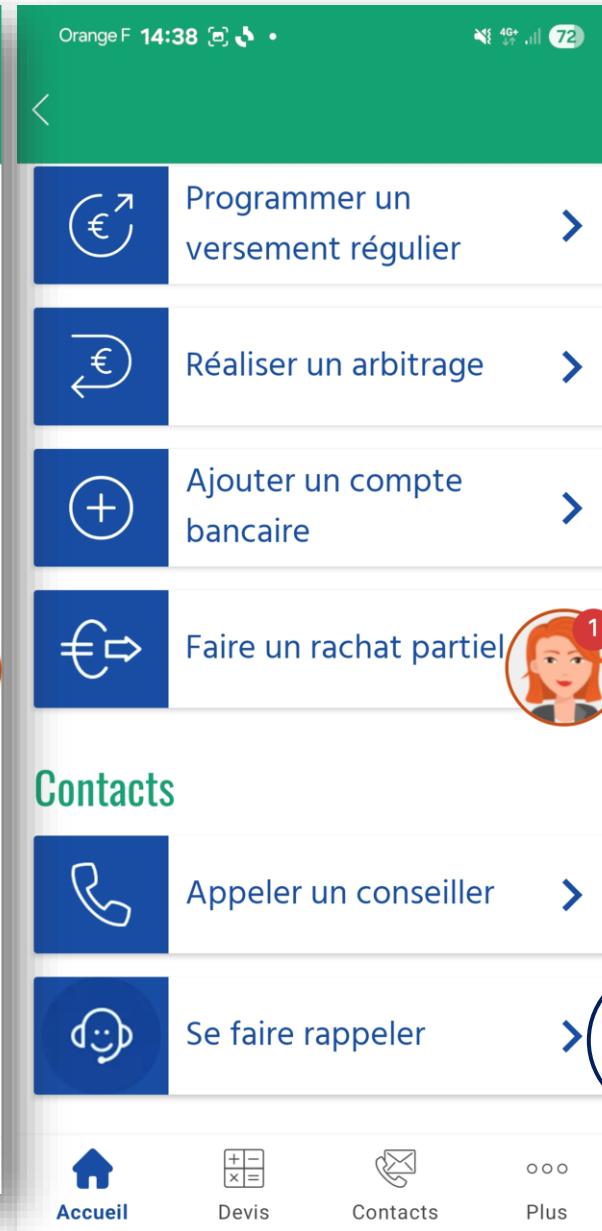
Retrouvez l'ensemble des actes sur GMF Mobile dans la **boîte à outils Tous Influenceurs**.



Cartographie actes Selfcare Vie GMF Multisupports

Actes Selfcare disponibles	Support	Seuils de l'acte	Application du DDC	Moyens de paiement
Versement ponctuel	gmf.fr Application GMF	50 000€ par acte et 99 999€ sur 1 année glissante	Nouveaux seuils ! 2 500 € à l'acte OU 4 000 € sur l'année glissante	RIB (prélèvement) OU CB jusqu'à 4 999 €
Versement régulier	gmf.fr Application GMF	99 999 € sur 1 année glissante	4 000 € sur l'année glissante	RIB (prélèvement)
Rachat partiel	gmf.fr Application GMF	20 000 € par acte et 99 999€ sur 1 année glissante	NA	RIB (virement) OU Chèque seulement si pas de RIB enregistré
Rachat total	gmf.fr	5 000 €	NA	RIB (virement) OU Chèque seulement si pas de RIB enregistré
Arbitrage	gmf.fr Application GMF	2 actes maximum sur 1 année glissante	Dès 1€	NA
Ajout de compte bancaire	gmf.fr Application GMF	NA	NA	NA
Demande d'avance	gmf.fr	Le client bascule vers un parcours qui lui permet de télécharger un formulaire PDF personnalisé à renvoyer à GMF Vie.		

Application mobile GMF



Versement ponctuel

Orange F 14:32

4G+ 73

Orange F 14:32

4G+ 73

Orange F 14:32

4G+ 73

Orange F 14:33

4G+ 73

VOTRE VERSEMENT PONCTUEL



Quel montant souhaitez-vous verser ?

2000



Montant minimum 300 €

Montant maximum possible en ligne 50 000 €

Continuer

2000



Montant minimum 300 €

Montant maximum possible en ligne 50 000 €



Les questions suivantes vous sont posées afin de répondre à nos obligations de connaissance client, en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.



Quelle est l'origine des fonds ?

Sélectionner

Des pièces justificatives pourront éventuellement être demandées dans le cadre d'un examen renforcé.



Comment souhaitez-vous répartir votre versement ?

Répartition actuelle du contrat

69,06 %

Euros (€)

30,94 %

Unités de compte (UC)

Répartition de votre versement

La répartition proposée est identique à la répartition actuelle de votre contrat.

Je souhaite répartir mon versement conformément à la répartition actuelle de mon contrat

Répartir en



Support en euros 69,06 %

1381,20



SUPPORT REGI II IFR

Supports en Unités de Compte (UC) 30,94 %

3 - COVÉA PROFI

618,80



+ Ajouter un Support

0 €

Restant à répartir :

Continuer

Je souhaite répartir mon versement différemment de la répartition actuelle de mon

Versement programmé

Orange F 14:41 S • 4G+ 71

X

CRÉER VERSEMENT RÉGULIER

€

Quel montant souhaitez-vous verser chaque mois ?

60 €

Montant minimum 60 €
Montant maximum possible en ligne 8333 €

Continuer

||| O <

Orange F 14:41 S • 4G+ 71

X

60 €

Montant minimum 60 €
Montant maximum possible en ligne 8333 €

€

Les questions suivantes vous sont posées afin de répondre à nos obligations de connaissance client, en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Quelle est l'origine des fonds ?

Sélectionner

Des pièces justificatives pourront éventuellement être demandées dans le cadre d'un examen renforcé.

||| O <

Arbitrage



Orange F 14:35

4G+ 72

RÉALISER UN ARBITRAGE



Mon arbitrage en 3 étapes

Un arbitrage vous permet de modifier la répartition de votre épargne.

1 Obtenez un conseil adapté à votre profil.

2 Définissez la répartition que vous souhaitez mettre en place sur votre contrat.

3 Signez puis validez votre opération.

Vous devez valider électroniquement cet acte. Un code sécurisé sera envoyé au **06XXXXXX25**.

Frais de cet arbitrage : **sans frais**.

Continuer

Orange F 14:35

4G+ 72



Pour réaliser votre répartition et bénéficier d'un conseil approprié pour votre opération, laissez-vous guider par le formulaire qui va suivre.

Questionnaire pour obtenir votre conseil

Ce recueil est effectué dans votre intérêt, afin de vous délivrer un conseil approprié à vos exigences et besoins. Il nécessite une information complète et sincère de votre part à l'ensemble des questions.

Cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes !

Continuer

Orange F 14:37

4G+ 72



FORMULAIRE CONSEIL



Rappel de votre projet

Horizon d'investissement **18 ans**

Besoin de placement **Préparer ma retraite**

Notre analyse

Comme beaucoup d'épargnantes, vous connaissez essentiellement les produits financiers les plus simples (Livre A, PEL,...). Vous êtes en revanche moins à l'aise avec le fonctionnement des marchés financiers (actions, obligations, ...).

Votre profil de risque :

Profil sécuritaire	Profil équilibré	Profil dynamique	Profil offensif
--------------------	------------------	------------------	-----------------



Orange F 14:37 4G+ 72

Répartition d'investissement conseillée

60,00 % 40,00 %

Euros (€) Unités de compte (UC)

Votre engagement

You reconnaissiez avoir pris connaissance du conseil lié à l'opération envisagée et de la répartition conseillée pour votre arbitrage sur votre contrat d'assurance vie Multisupports MULTEO et :

Vous décidez de réaliser votre arbitrage en tenant compte de la répartition indiquée

Vous décidez de réaliser votre arbitrage, mais vous souhaitez vous écarter de la répartition indiquée. Dans ce cas, vous déclarez assumer la pleine responsabilité de votre choix, qui pourrait ne pas être adapté à

Orange F 14:37 4G+ 72

RÉALISER UN ARBITRAGE

Répartissez votre épargne entre les différents supports de votre contrat

Répartition conseillée

60,00 % 40,00 %

Euros (€) Unités de compte (UC)

Comprendre l'indicateur de risque des supports en unités de compte

L'indicateur de risque, noté de 1 à 7, se retrouve devant chaque support en unités de compte.

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible Risque le plus élevé

Orange F 14:38 4G+ 72

Répartissez le pourcentage cible que vous souhaitez obtenir sur vos supports

Support en euros

	Répartition actuelle	Répartition future
SUPPORT REGULIER	69,06 % 728,04 €	60,00 % 632,50 €

Supports en Unités de Compte (UC)

	Répartition actuelle	Répartition future
3 - COVÉA PROFIL...	30,94 % 326,12 €	0 % 0 €

+ Ajouter un Support Restant à arbitrer 40,0

Continuer

Ajout d'un compte bancaire



Orange F 14:38 4G+ 71

X

AJOUTER UN COMPTE BANCAIRE

?

Ajouter un nouveau compte bancaire ⓘ

Enregistrer un nouveau compte bancaire, pour réaliser vos versements et vos rachats

Le compte bancaire sera utilisable sur votre contrat.

Pour vos rachats, un seul compte bancaire est autorisé. Le dernier ajouté remplace le précédent.

Pour des raisons de sécurité, le compte bancaire sera contrôlé par nos services et utilisable dans un délai estimé à 10 jours ouvrés.

Orange F 14:39 4G+ 71

X

N.B. Si vous avez opté pour un service revenu, ce compte bancaire ne sera pas modifié sur votre option.

?

Saisie des coordonnées du compte bancaire

Titulaire du compte ⓘ

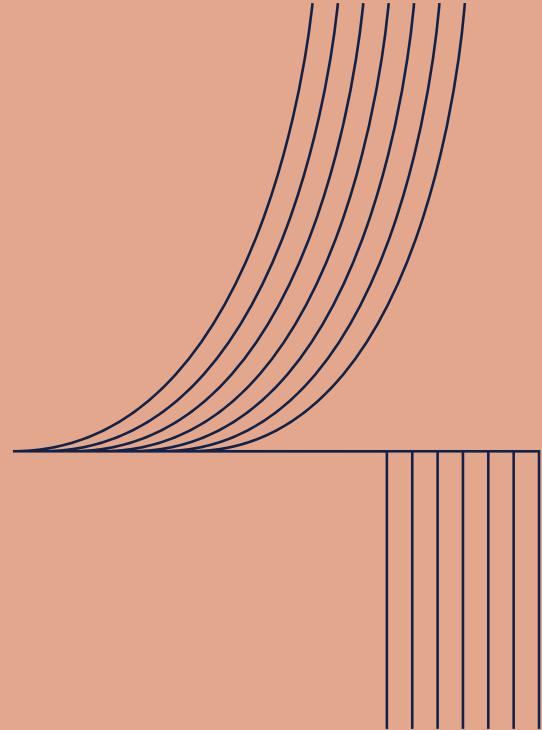
Mme

IBAN ⓘ

FR

Pour tout compte à l'étranger, contactez votre conseiller

Continuer



Les chiffres clés

Les chiffres clés à fin septembre

A FIN SEPTEMBRE, UNE TENDANCE TRÈS POSITIVE CARACTÉRISÉE PAR UNE NETTE PROGRESSION DU MONTANT DE LA COLLECTE !

28 034 (+ 33 %*) actes réalisés à fin septembre 2025

CA 84 954 000 € (+ 45 %*) collectés à fin septembre 2025

Part des actes réalisés en selfcare à fin septembre 2025 :



20,9 %

Versement
Supplémentaire
+ 3,2 points *



26,9 %

Rachat
+ 5,2 points *



10,6 %

Arbitrage
- 0,9 point *



29,4 %

Versement
Programmé
- 0,2 point *

**Total périmètre selfcare
fin septembre 2025**



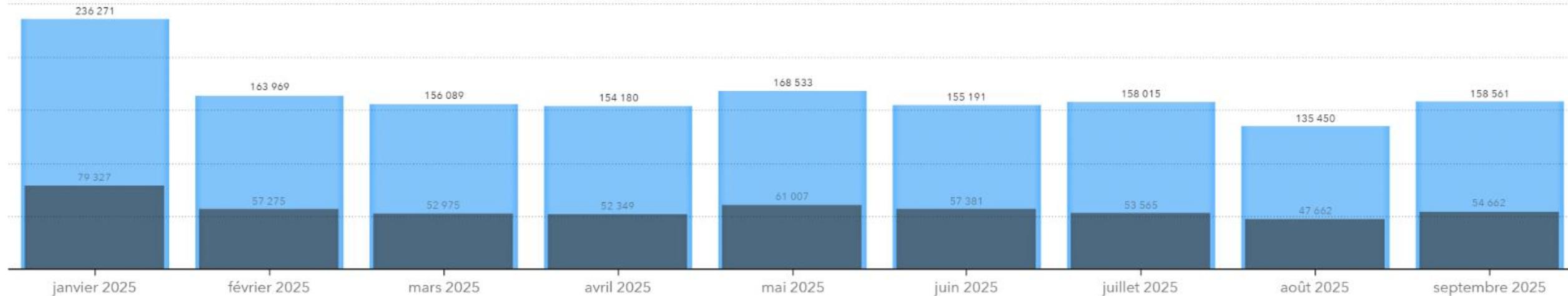
22,5%
+ 3 points *

La consultation contrat à fin septembre



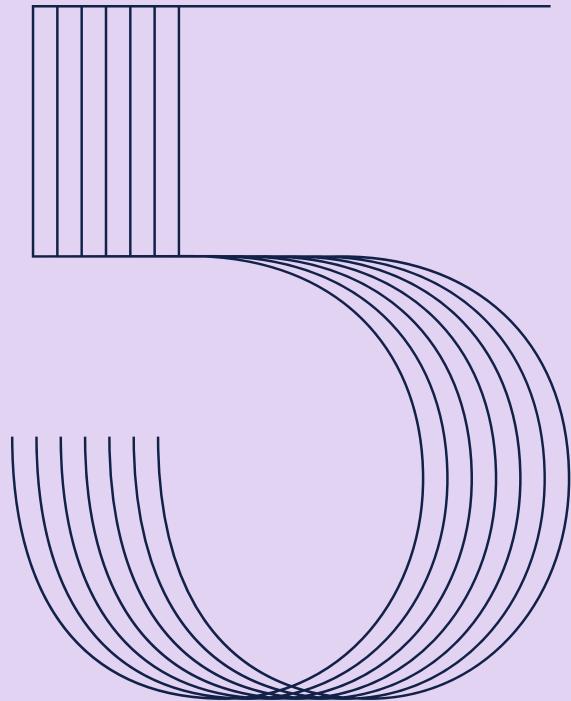
**des clients épargne et retraite se sont connectés
à la home page de leur espace client.**

< Actes Consultations >



Consultations uniques : nombre de clients uniques ayant réalisé une consultation.

Consultations cumulées : total des consultations.



**Les outils à votre
disposition**

Tous les parcours en vidéo

Votre Espace Client Partout 24/24h 7/7j!

Selfcare Vie - GMF

Non répertoriée

17 vidéos 1238 vues Dernière modification le 7 nov....

Tout lire Aléatoire

Aucune description

- = Trier
- = GMF Episode 1 - Versement simple
Selfcare Vie • 253 vues • il y a 1 an
Episode 5:30
- = GMF Episode 2 - Versement Régulier
Selfcare Vie • 123 vues • il y a 1 an
Episode Verser 2:54
- = GMF Episode 3 - Ajout de Supports
Selfcare Vie • 82 vues • il y a 1 an
Episode Ajout 2:54
- = GMF Episode 4 - Moyens de paiement
Selfcare Vie • 84 vues • il y a 1 an
Episode Moyens 3:17
- = GMF Episode 5 - Rachat Partiel
Selfcare Vie • 243 vues • il y a 1 an
Episode Rachat 2:48



La chaîne Selfcare Vie - GMF

Sur Chrome, Copier/coller l'URL

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLRwAb6MBHv3SmaH-sep9xABnoBnwp9Ap>

Pour un accès rapide, ne pas hésiter à la mettre dans vos favoris !



Votre contact Change Selfcare :
marie-valentine.masquelier@gmf.fr

Les outils à votre disposition

Mini-site <https://tousinfluenceursvie.fr/gmf/>

The screenshot shows the homepage of the GMF 'Top Influenceurs' mini-site. It features a top navigation bar with links like Actualité, Boîte à outils, Bonnes pratiques, Chiffres clés, Top influenceurs, De vous à nous, and Selfcare DocMap. Below the header, there's a banner for 'SAVE THE DATE!' with an illustration of two people at a presentation. Another section titled 'HELLO LA MÉTÉO DES ANOMALIES!' shows a weather forecast for anomalies. A third section, 'ACTUALITÉ', highlights 'Les incontournables de la MEP de mars!'. On the left, there's a 'LES INCONTOURNABLES DE LA MEP DE MARS!' section with bullet points about defense du portefeuille, accessible actu Vie, and PER Cadencéo. To the right, there's a 'AVEC GMF MOBILE, LES PARCOURS VIE À PORTÉE DE MAIN' section with an image of a smartphone displaying the app. At the bottom, there are sections for 'CHIFFRES CLÉS' (with a 'QUEL BILAN POUR 2024?' section) and 'COMMENT SE CONNECTER À L'ESPACE CLIENT?'.

Guideline



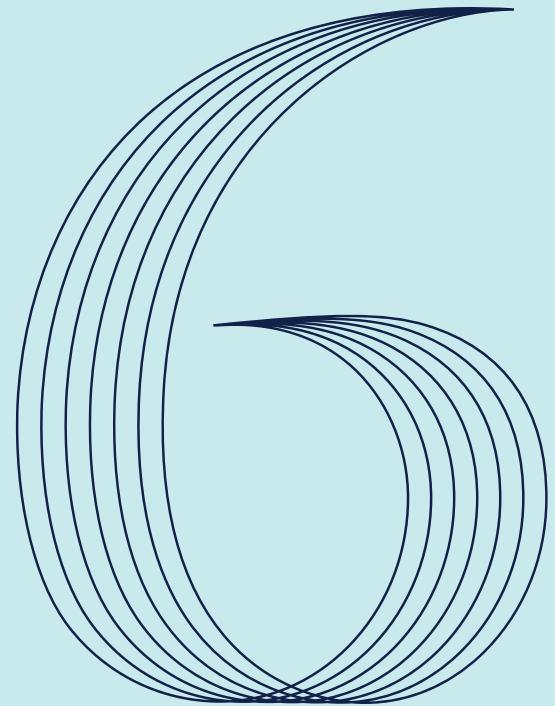
News Letter

The screenshot shows a GMF News Letter page. It includes a main article titled 'Nouveautés en série pour la MEP de juin !' with a lightbulb icon. Below it, there's a section titled 'Bulles d'été ! DUO GAGNANT' with a '7.9/10' rating and a smiley face. The page is filled with various statistics and calls to action, such as 'Tous les détails ici!', 'Tous les résultats ici!', and 'Tous les articles ici!'. There are also sections for 'Actualité Vie' and 'Actualité Vie sur la MEP'.

Vidéo pas à pas client

Effectuer un versement sur mon contrat d'assurance vie.

The screenshot shows a step-by-step video guide for GMF Assurance Humain. The main title is 'Effectuer un versement sur mon contrat d'assurance vie.' Below it, there's a large yellow star with the text 'Vidéo mise à jour'. The page features a 'Je garde la main sur mon épargne!' slogan with a hand holding a pen. It includes sections for 'Effectuer un versement sur mon contrat d'assurance vie.' and 'Effectuer un arbitrage sur mon contrat d'assurance vie.' with corresponding icons.



L'info en +

- . Seuils des rachats
- . Les cas d'inéligibilités

Evolution des seuils de rachats au 1^{er} janvier 2026



Objectifs : préserver la collecte nette

Au 1^{er} janvier 2026

Seuils rachat partiel

- Contrat multisupports :
5 000 € par acte et 20 000 € en cumul sur une année glissante
- Contrats monosupport -> Pas d'évolution, les seuils restent identiques : 4 000 € par acte et 12 000€ sur 1 année glissante



Seuil rachat total

Contrats multisupports : Arrêt de la fonctionnalité

Contrats monosupport : pas de rachat total en selfcare

Jusqu'au 31.12.2025

Seuil rachat partiel

Contrats multisupports :
20 000 € par acte et 99 999€ sur 1 année glissante

Seuil rachat total :

Contrats multisupports :
5 000 €



Les cas d'inéligibilités les plus fréquents à fin octobre



Selon la situation du client et celle de son contrat, **l'accès au parcours acte n'est pas toujours possible.**

Si le client est inéligible il est bloqué en amont du parcours, **une pop in s'affiche pour l'informer de sa situation.**

!
Vous ne pouvez pas
réaliser votre opération
en ligne.

Top 4 des cas d'inéligibilités pour les contrats mono et multisupports

	marque	motif_ineligibilite	Page views
1	GMF	Le contrat contient un produit non éligible	943
2	GMF	Présence d'un mémo ou d'un mémo bénéficiaire	611
3	GMF	L'absence de pièce d'identité valide est bloquante ou l'a...	477
4	GMF	Acte de gestion dans la période de renonciation	462

Les cas d'inéligibilités les plus fréquents à fin octobre



Cas de blocage n°1 LE CONTRAT CONTIENT UN PRODUIT NON ÉLIGIBLE

943 cas

A noter : Concerne uniquement les contrats monosupport.

Environ un contrat monosupport sur deux sont uniquement disponibles à la consultation et non aux actes en selfcare.

La plupart des contrats fermés aux actes ont une fiscalité ou un avantage fiscale particulier qui les rendent inéligibles aux actes. Les actes doivent être réalisés en agence/CRC.

⚠ ACTES INÉLIGIBLES : tous les actes sauf l'ajout de compte bancaire.

COMMENT JE TRAITE LA DEMANDE ?

- . Je réalise l'acte souhaité par mon client avec mes propres outils.
- . J'informe mon client qu'il peut consulter son contrat sur son espace personnel.

Pop In d'inéligibilité



Vous ne pouvez pas réaliser votre opération en ligne.

Les caractéristiques actuelles de votre contrat ne vous permettent pas de réaliser une demande d'opération en ligne. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter votre conseiller.

[Contacter mon conseiller](#)

[Retour](#)



Les cas d'inéligibilités les plus fréquents à fin octobre



Cas de blocage n°2 PRESENCE D'UN MÉMO/CODE DOSSIER SUR LE CLIENT DANS LE CRM

611 cas

En présence d'un mémo ou code dossier sur le client, ce dernier est inéligible à certains actes.

⚠ ACTES INÉLIGIBLES : rachat partiel / rachat total /arbitrage

COMMENT JE TRAITE LA DEMANDE ?

- . Je demande à mon client de faire parvenir sa demande par courrier ou je l'oriente vers son agence.
- . Je propose à mon client de retourner sur son espace client lorsque les données seront mises à jour (à réception des pièces justificatives au Back Office, le délai de traitement est de 5 jours ouvrés).

Pop In d'inéligibilité



Vous ne pouvez pas réaliser votre opération en ligne.

Votre situation ne vous permet pas de réaliser une demande d'opération en ligne.

Contacter mon conseiller

Retour

- i** Dans le cadre de l'amélioration continue de nos parcours, une étude est en cours pour extraire les mémos de ce cas d'inéligibilité. En effet, les mémo/commentaires souvent « anodins » ex : je n'ai pas réussi à joindre mon client, rendent le client inéligible à certains actes.



Les cas d'inéligibilités les plus fréquents à fin octobre



477 cas

Cas de blocage n°3 ADRESSE D'ENVOI DE COURRIER EN STATUT NPAI

L'adresse postale du client n'est pas à jour dans le CRM ce qui bloque l'ensemble des actes en selfcare. La consultation est possible.

 **AUCUN ACTE N'EST POSSIBLE.**

COMMENT JE TRAITE LA DEMANDE ?

. La mise à jour de l'adresse postale n'est pas possible en selfcare. Je suis le process habituel de mise à jour d'adresse postale.

. Je propose à mon client de retourner sur son espace client lorsque les données seront mises à jour.

Pop In d'inéligibilité



Vous ne pouvez pas réaliser votre opération en ligne.

Pour réaliser votre opération en ligne, nous vous invitons à contacter votre conseiller afin de compléter ou régulariser vos informations personnelles

[Contacter mon conseiller](#)

[Retour](#)



Les cas d'inéligibilités les plus fréquents à fin octobre



Cas de blocage n°4 ACTE DE GESTION DANS LA PÉRIODE DE RENONCIATION

462 cas

En période de renonciation (30 jours), les actes de gestion sont bloqués. La consultation est possible.

AUCUN ACTE N'EST POSSIBLE

COMMENT JE TRAITE LA DEMANDE ?

J'explique à mon client que chaque nouveau contrat souscrit doit respecter un délai de renonciation de 30 jours. Aussi, pendant ce délai, les actes de gestion sont bloqués mais la consultation du contrat est possible.

. Je propose à mon client de retourner sur son espace client lorsque le délai de renonciation sera terminé.



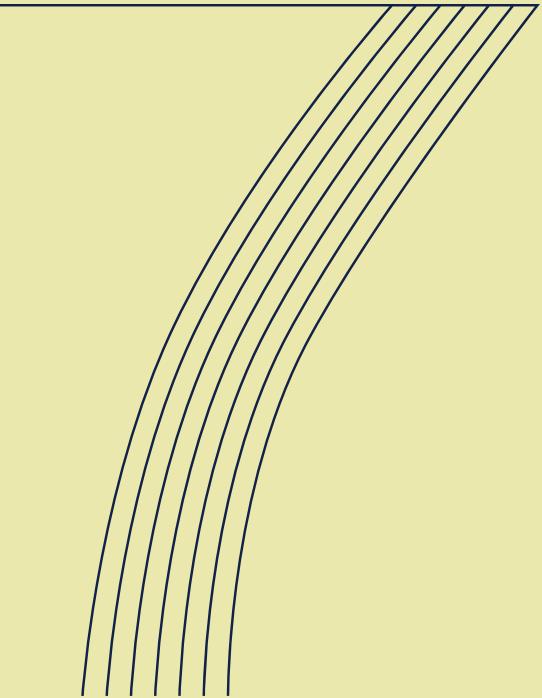
Vous ne pouvez pas réaliser votre opération en ligne.

Vous avez souscrit à un contrat dont le délai de renonciation à votre contrat n'est pas arrivé à son terme. Les opérations en ligne sur votre contrat seront disponibles à l'issue d'un délai de 30 jours calendaires révolus, à compter de la signature de votre demande d'adhésion..

[Contacter mon conseiller](#)

[Retour](#)





Annexes

Rappel des fonctionnalités livrées



21 mars 2021

Versement Ponctuel

- ✓ Multisupport (MULTEO, CERTIGO)
- ✓ DDC à partir de 5K€ + code OTP
- ✓ Répartition libre
- ✓ Ajout UC + code OTP
- ✓ Paiement
 - ✓ RIB connu
 - ✓ Ajout d'un RIB
 - ✓ Carte bancaire

21 juin 2021

Versement Régulier

- ✓ Multisupport (MULTEO, CERTIGO)
- ✓ DDC à partir de 7,5K€ sur 1 an + code OTP
- ✓ Répartition libre
- ✓ Ajout UC + code OTP
- ✓ Paiement
 - ✓ RIB connu
 - ✓ Ajout d'un RIB
- ✓ Arrêt et modification de VR pour ceux mis en place en ligne

Module offre

- ✓ Mise en avant des offres promotionnelles en cours.

25-26 septembre 2021

Rachat Partiel

- ✓ Multisupport (MULTEO, CERTIGO)
- ✓ Maximum 20 000€ par opération ;
- ✓ Répartition proportionnelle ou libre ;
- ✓ Compte bancaire connu / Chèque ;
- ✓ Authentification via Code OTP ;
- ✓ Relevé d'opération envoyé par courrier au sociétaire.

Module offre

- ✓ Solution Contrôle Offres FO (VU/ VA) > mise en avant des offres promotionnelles auxquelles l'utilisateur est éligible selon la répartition €/UC sélectionnée.

A noter: l'ensemble des opérations en ligne est soumis à des règles d'éligibilité

Rappel des fonctionnalités livrées



27-28 novembre 2021

21 mars 2022

19 juin 2022

Développement du **socle technique de la signature électronique de niveau 1** en préparation de 2022

+ évolutions :

- Amélioration des parcours existants :
 - Message qui précise au client la nature du blocage s'il ne passe pas les contrôles d'éligibilité
 - Affichage de la date de prélèvement et d'effet dans la synthèse du versement ponctuel (en cas de paiement par prélèvement)
 - Affichage de la date du prochain prélèvement pour le versement régulier
 - Ajout de nouvelles UC GMF (03/01)
- Règles métier :
 - Déclenchement du parcours de devoir de conseil sur un seuil annuel glissant de 7500€
 - En fin d'année fiscale, le paiement par CB est désactivé

Transverse

- ✓ Pilotage GA Selfcare V5
- ✓ Pilotage GA via Datahub

Evolutions diverses

- ✓ Ajustement des parcours
- Je peux supprimer un support ajouté dans un acte de VU ou VA
- J'ai un fil d'Ariane pour suivre mon avancement dans le formulaire de versement
- J'ai un bouton panier pour connaître le nombre de supports sélectionnés et pour les consulter
- J'ai un bouton pour filtrer les supports par niveau de risque, horizon de placement
- J'ai une barre de progression pour suivre ma saisie de rachat partiel

Existants

- ✓ Reliquat des anomalies

Rachat Partiel

- ✓ Mise en place de **la signature électronique** sur les actes de **versement simple & régulier** dans le cas d'un **DDC** sur les contrats Multisupports :

Règles de déclenchements du DDC :

- VU seuil 5000 € à l'acte ou 7 500 € 1 année glissante,
- VA : 7 500 € sur 1 année glissante,
- Ajout d'un nouveau support.

- ✓ Consultation des documents signés dans l'espace document de mon espace client

✓ Evolutions diverses

✓ RUN: Evolutions et reliquat anomalies

Rappel des fonctionnalités livrées



22 septembre 2022

26 novembre 2022

27 mars 2023

- ✓ **Arbitrage**
 - Mise en place de la **signature électronique**
 - 2 actes maximum sur 1 année glissante
 - Déclenchement **DDC** dès le 1^{er} €
 - Ajout de support
 - Mode cible ou désinvestir réinvestir
- ✓ **Contact conseiller**
 - Mise en avant dans l'univers vie d'un sticky avec un accès rapide aux moyens de contact
 - Info appeler, prise de RDV, et messagerie sécurisée
- ✓ **Paiement CB Migration technique**
- ✓ Evolutions diverses
- ✓ RUN: Evolutions et reliquat anomalies

- ✓ **Ajout de compte bancaire depuis la consultation du contrat**
 - Pour les prélèvements et les virements
 - Validation -ou non- de l'ajout de compte bancaire sous 10j
- ✓ **Mise à jour de compte bancaire depuis un acte**
 - VU/VA : signature mandat SEPA dans un acte de versement
 - Rachat partiel : routage vers le parcours de mise à jour de compte bancaire
- ✓ **Up-Sell-Cross -Sell : bannières promotionnelles et des articles sur l'actualité de l'assurance Vie**
 - Le CMS Jahia va permettre à la DAV de publier en temps réel du contenu éditorial et proposer des simulateurs (retraite et prévoyance)

- ✓ **Outils d'aide à la vente - simulateurs (lot 2)**
 - conseils et pédagogie
 - Mise à disposition des clients d'outils de simulation sur les périmètres épargne et prévoyance.
 - Création de flux –leads qualifiés- dans les réseaux
- ✓ **Prise de rendez-vous avec un conseiller financier**
 - Je peux prendre rendez-vous avec un conseiller financier quand je suis PAT
 - Génère des rendez-vous qualifiés vers les conseillers financiers.
 - Permettre un accès privilégié à nos conseillers financiers aux clients patrimoniaux.
- ✓ Evolutions diverses
- ✓ RUN: Evolutions et reliquat anomalies

A noter : l'ensemble des opérations en ligne est soumis à des règles d'éligibilité

Rappel des fonctionnalités livrées



juin 2023

- ✓ Rachat Total
 - Je peux réaliser le rachat total avec SE de mon contrat multisupport inférieur à 5 k, depuis mon espace client sans avoir à envoyer de courrier.

- ✓ Parcours applications mobile
 - À partir de mon application GMF, pour mon contrat multisupport, je peux :
 - réaliser un versement unitaire
 - ajouter un RIB
 - réaliser un arbitrage

- ✓ Evolutions diverses
- ✓ RUN: Evolutions et reliquat anomalies



Octobre 2023 - Livraison hors MEP majeur :

- ✓ Versement régulier pour les contrats multisupport sur application mobile GMF

novembre 2023

- ✓ **Nouvelle consultation des contrats multisupport Epargne**
 - Nouveau design
 - Répartition de mon contrat/Détails de mes supports
 - Evolution de mon épargne
 - Détails des opérations & accès à mes documents

- ✓ **Lecture seule**
 - Consultation du contrat du client vision espace client
 - Accompagnement et prise en mains des nouveaux parcours facilité

- ✓ **Evolutions :**
 - Phrase warning SAF parcours arbitrage et rachat partiel (cf. slide 16)
 - Versements ponctuel/automatique des contrats UC, prélevés en hebdomadaire tous les mercredis, versus mensuel auparavant



Livraison hors projet selfcare :

- ✓ Parcours R3C (Résiliation en 3 clics) pour les contrats prévoyance.

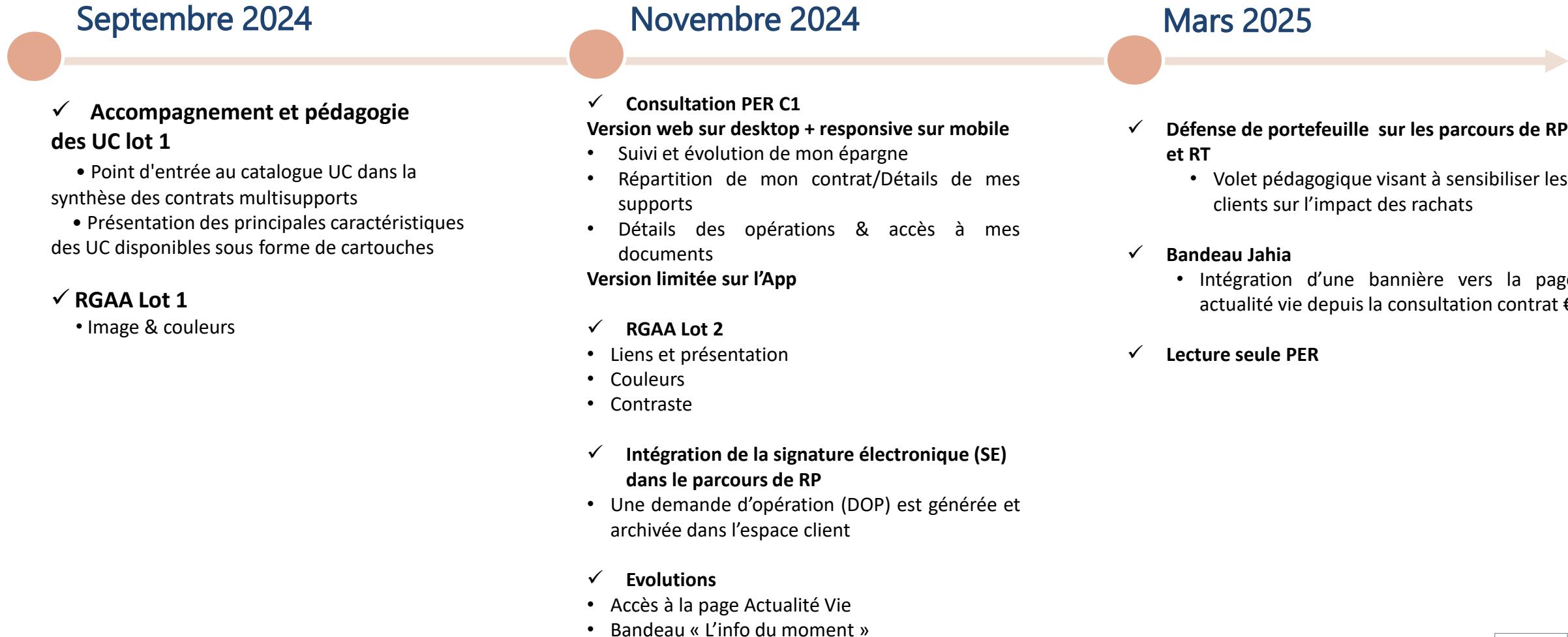
mars 2024

- ✓ **Activation de RIB pour le rachat.**
 - Au sein du parcours Ajout de compte bancaire
 - SE si mandat SEPA non signé.

- ✓ **Rachat partiel sur App**
 - Contrat UC

- ✓ **Evolutions :**
 - Parcours arbitrage : Ajout d'éléments explicatifs (icone + texte) dans les étapes de désinvestissement et réinvestissement
 - Parcours arbitrage répartition libre et rachat partiel : ajout d'un bouton permettant de « Vider un support »
 - Parcours Rachat total et arbitrage, contrat avec SAF : ajout dans la DOP d'une mention informant le client de la perte du bénéfice du mécanisme de remboursement du SAF.

Rappel des fonctionnalités livrées



Rappel des fonctionnalités livrées

Juin 2025

Septembre 2025



✓ IV lot 1 - Seuil DDC & Qualifiant ESG

- Abaissement des seuils de déclenchement du DDC : 2 500€ à l'acte et 4 000€ en année glissante
- Enrichissement parcours et supports (🌿)

✓ Accompagnement et pédagogie des UC lot 2

- Création d'une fiche UC synthétique pour les contrats multisupports

✓ Occurs : +50 supports détenus

- Augmentation nombre supports max SI UC

✓ RGAA : RAF : LOT 1 & 2

✓ Traitement des leads simulateurs

- Chantier d'automatisation de la remontée des leads dans Coclico
- Permettre au CRC de relancer les leads digitaux pour les qualifier

✓ [APP] IV lot 1 - Qualifiant ESG

- Enrichissement consultation application mobile (🌿)

✓ Actes éligibles aux personnes âgées jusqu'à 84 ans révolus (contrat multisupports)